



COMMUNIQUE DE PRESSE, 18 octobre 2015

suite au congrès de l'ANEM au Puy :  
**Quelle hydroélectricité pour demain ?  
La qualité plutôt que la quantité !**

**Lors du 31<sup>e</sup> congrès de l'Association nationale des élus de montagne (ANEM), la question de l'hydroélectricité a été abordée sous l'angle du développement de la micro-hydroélectricité. ERN - SOS Loire Vivante y répond à sa façon en mettant en avant une autre solution : l'innovation technique pour une amélioration des barrages existants avec en parallèle une protection des rivières encore libres.**

Lors du 31<sup>e</sup> congrès de l'ANEM au Puy-en-Velay (Haute-Loire) les 15 et 16 octobre 2015, un débat s'est tenu sur les répercussions des ENR pour la montagne. ERN - SOS Loire vivante se félicite que le sujet ait permis d'aborder des composantes des ENR comme la biomasse, le solaire, l'éolien, la géothermie ou l'hydroélectricité, en recherchant constamment à adapter les technologies liées à la production d'énergies renouvelables aux contraintes issues des milieux naturels montagnards.

Au sujet de l'énergie hydroélectrique, ERN - SOS LV tient à rappeler quelques points pour mettre en perspective l'opinion exprimée par l'ANEM qui souhaite préserver et optimiser ce mode de production en développant notamment la micro-hydroélectricité.

Pour ERN - SOS LV, il est clair que le développement de l'hydroélectricité n'est pas une solution pour la transition énergétique ni pour le développement du territoire de montagne, car le potentiel est déjà exploité, voire surexploité, et les impacts sont trop importants sur les rivières pour un bénéfice supposé bien inférieur aux les dégâts générés, tout en ne respectant pas le souci exprimé par l'ANEM de prendre en compte les milieux naturels.

Pour ERN - SOS LV, il n'est donc pas question d'installer de nouvelles centrales et encore moins sur des rivières classées. La solution, mainte fois exprimée, passe par l'amélioration de l'existant et ne passe pas par le développement de la micro-hydroélectricité qui ne générerait, en aménageant au maximum les rivières, moins de 0,5% de la production nationale d'électricité, mais détruirait les dernières rivières libres.

Pour ERN - SOS LV, qui réalise en ce moment dans le cadre de son projet « Label Rivières sauvages », une étude complète sur les rivières les plus naturelles sur le territoire national mais surtout sur les territoires de montagnes, y compris la Haute Loire, il faut profiter du renouvellement des concessions, mis en avant par l'ANEM, pour travailler sur le parc de barrages existant, pour l'améliorer. C'est une chance historique pour l'hydroélectricité de pouvoir prouver qu'elle peut concilier production et protection en s'inspirant du « Nouveau Poutès », résultat probant d'une recherche innovante et exigeante à l'issue d'un long conflit entre camps opposés\*. C'est aussi l'occasion de montrer qu'elle peut également évoluer vers des critères objectifs permettant la création en France **d'un label de qualité environnementale pour les installations hydroélectriques.**

Contact : Roberto Epple, Président d'ERN - SOS Loire Vivante, 06 08 62 12 67

<http://www.sosloirevivante.org> <http://www.ern.org>

\* <http://webtv.edf.com/le-nouveau-poutes-video-12949.html>